

Forte baisse du nombre de tués sur les routes au 1^{er} trimestre 2018

Nouvelle tendance : il y a eu plus de tués les nuits de semaine que les nuits de week-end !

Selon le dernier baromètre de la sécurité routière de l'institut Vias, le nombre de tués sur les routes a diminué de près de 20% au cours du premier trimestre de 2018 par rapport à la même période de 2017. Le nombre d'accidents est également en baisse : -5%. Tendance remarquable en ce début d'année : pour la première fois depuis la création du baromètre, il y a eu plus de tués les nuits de semaine que les nuits de week-end. Autre tendance notable : le nombre de jeunes conducteurs tués est 4 fois moins important qu'il y a 10 ans !

Tous les indicateurs en baisse au niveau national

Le nombre de tués sur place¹ a baissé sur nos routes au cours des 3 premiers mois de l'année: **-19%** par rapport à 2017 (soit 84 tués sur place au lieu de 104). Il s'agit d'un niveau historiquement bas.

Le nombre de blessés est également en recul (de 10.980 à 10.414, soit -5%), ainsi que le nombre d'accidents (de 8717 à 8292, soit -5%). Tous les indicateurs sont à un niveau plancher jamais atteint depuis la création du baromètre de la sécurité routière.

Evolution 2017-2018 du nombre d'accidents corporels et de victimes pendant le 1^{er} trimestre

	1 ^{er} trimestre 2017	1 ^{er} trimestre 2018	Évolution 2017-2018 (nombres)	Évolution 2017-2018 %
Accidents corporels	8.717	8.292	- 425	- 4,9%
Total victimes	11.084	10.498	- 586	- 5,3%
Tués sur place	104	84	- 20	- 19,2%
Blessés	10.980	10.414	- 566	- 5,2%

Source des données: Police fédérale/DGR/DRI/BIPOL - Infographie: institut Vias

Evolution similaire dans les Régions

Le nombre de tués a baissé dans les mêmes proportions en Flandre et en Wallonie : -18%. Au total, il y a eu 36 tués sur place en Wallonie et 46 en Flandre. A Bruxelles, 2 personnes sont décédées sur les routes au cours du 1^{er} trimestre 2018 (contre 4 en 2017).

L'évolution est également comparable pour ce qui est des accidents. Leur nombre est en baisse de 2% en Wallonie (de 2464 à 2405 accidents) et de 5% en Flandre (de 5298 à 5028 accidents). A Bruxelles, cette baisse est un peu plus élevée : -10% (de 1130 à 1028 accidents).

Bons résultats dans la province de Liège

Le nombre de tués connaît la plus forte baisse dans la province de Liège (de 15 à 9 tués). Il est en revanche en hausse dans les provinces du Brabant wallon (de 3 à 5 tués) et de Namur (de 7 à 8 tués). Mais il est impossible de tirer des conclusions pertinentes sur la base de chiffres si petits.

Le nombre d'accidents est en hausse dans les provinces de Luxembourg (+5%) et surtout du Brabant wallon (+9%). Il est en baisse dans les autres provinces, surtout dans la province de Liège (-9%).

¹ A ce nombre, il faudra encore ajouter le nombre de personnes décédées dans les 30 jours suivant l'accident pour avoir le nombre définitif de tués sur les routes.

Tendances suivant le type d'usager

Baisse du nombre d'accidents pour toutes les catégories d'usagers

Le nombre d'accidents diminue pour toutes les catégories d'usagers, surtout ceux impliquant les motards (-18%) et les camions (-11%). En Wallonie, on note toutefois une hausse relativement importante du nombre d'accidents impliquant une camionnette (+16%).

Forte baisse du nombre de motards tués

Seuls les accidents avec une camionnette ont fait davantage de tués qu'en 2017 (9 tués au lieu de 6). Le nombre de tués est par contre en forte baisse parmi les occupants de voiture (de 56 à 42 tués) et dans les accidents avec un camion (de 29 à 16 tués). En Wallonie, on constate néanmoins une augmentation du nombre de tués parmi les piétons (+4). À noter qu'aucun cycliste n'est décédé sur place en Wallonie ou à Bruxelles.

Moins de tués les nuits de week-end que les nuits de semaine !

Le nombre d'accidents a diminué quelle que soit la période de la semaine. Le nombre de tués a par contre augmenté les journées de week-end (+1). Pour la première fois depuis que le baromètre de la sécurité routière existe, on a enregistré moins de tués les nuits de week-end (7 tués) que les nuits de semaine (11 tués).

Nombre historiquement bas de tués dans les accidents avec un jeune conducteur

Le nombre d'accidents corporels impliquant un jeune automobiliste (18-24 ans) a fortement diminué (-15%) et atteint un record à la baisse au 1^{er} trimestre 2018. Le nombre de tués sur place dans ce type d'accidents (-10) atteint également un record à la baisse. Le nombre de tués dans les accidents impliquant un jeune conducteur est 4 fois moins important qu'il y a 10 ans !

Conclusion

Les résultats du baromètre de la sécurité routière montrent une évolution positive lors des 3 premiers mois de l'année par rapport à la même période de 2017. L'évolution du nombre d'accidents (-5%) est favorable et le nombre de tués sur place est en forte diminution (-19%), renforçant la tendance déjà enregistrée pour l'ensemble de l'année 2017. Ces chiffres encourageants doivent toutefois être pris avec précaution étant donné qu'ils se rapportent à une période de seulement 3 mois et leur évolution, parfois saccadée, complique l'interprétation des résultats.

L'évolution des indicateurs d'accidents est également favorable dans les pays voisins. Ainsi, la France a enregistré une importante diminution du nombre d'accidents corporels (-13%) ainsi qu'une diminution du nombre de tués (-6%).

Pour le Ministre de la Mobilité François Bellot: « *On peut se réjouir de ces chiffres positifs, dans la lignée de l'évolution déjà observée en 2017 par rapport à 2016. Il faudra toutefois attendre les résultats des prochains mois avant de tirer des conclusions probantes. Dans quelques semaines, l'éthylotest antidémarrage deviendra obligatoire pour certains contrevenants condamnés devant le tribunal pour une consommation excessive d'alcool. Cette mesure et d'autres déjà annoncées devaient nous permettre de nous rapprocher le plus possible de l'objectif des 420 tués maximum sur nos routes.*

L'ensemble du baromètre se trouve sur <http://www.vias.be/fr/recherche/barometre-de-la-securite-routiere>

Personnes de contact:

Benoit GODART, porte-parole Institut Vias: 02/244.15.34 ou 0476/24.67.20
Mélisa BLOT, porte-parole F. Bellot: 0471/44.92.49



Institut Vias
Chaussée de Haecht 1405 - 1130 Bruxelles - T +32 (0)2 244 15 11 - F +32 (0)2 216 43 42
info@vias.be - www.vias.be - BE 0432.570.411